

Josée Ranger

Directrice

direction.ecoledalbe-viau@csmc.qc.ca

Sébastien Dufresne

Directeur adjoint

Sec. 1, 2

sebastien.dufresne@csmc.qc.ca

Isabelle Jacques

Directrice

adjointe

Sec. 3, CC, CE1, CE2, Accueil, Pré-DEP et FMS

isabelle.jacques@csmc.qc.ca

Maryse Paquette

Directrice

adjointe

Sec. 4, 5 et FPT

maryse.paquette11@csmc.qc.ca

Nos coordonnées :

740, rue Esther-

Blondin

Lachine

(Québec) H8S 4C4

Tel. : (514) 855-4232

Télec: (514) 637-2832

Chers parents,

Depuis le début de l'année, vous êtes sollicités en vue de vous assurer de surveiller les symptômes de votre enfant avant son départ pour l'école le matin.

Je réitère votre collaboration pour que vous puissiez garder votre enfant à la maison s'il présente un symptôme lié à la COVID-19.

Ensemble, protégeons notre milieu qui est épargné depuis le début de cette pandémie.

Josée Ranger

Directrice

Dates importantes

- . 25 septembre : Pédagogique
- . 30 septembre : 1^{re} rencontre de parents virtuelle
- . 30 septembre : Prise de présences obligatoires
- . 15 octobre : Remise de la 1^{re} communication aux parents
- . 19 novembre : Remise du premier bulletin aux parents lors d'une rencontre parents-enseignants. (Modalités à suivre)
- . 18 février : Remise du deuxième bulletin aux parents lors d'une rencontre parent-enseignant. (Modalités à suivre)



Rencontre de parents

Chers parents,

La 1^{re} rencontre de parents aura finalement lieu le mercredi 30 septembre en soirée.

Vous recevrez dans les prochains jours, un horaire, un lien et les identifiants de votre enfant qui vous permettra d'accéder via Google Meet aux enseignants de votre enfant.

Espérant que vous pourrez y assister en grand nombre puisqu'aucun déplacement ne sera requis.

Josée Ranger
Directrice

Conseil d'établissement 2020-2021

Lors de l'assemblée générale annuelle, nous avons pu combler tous les postes.

La 1^{re} séance du conseil d'établissement se tiendra par Zoom le 28 septembre à 19h00.

Si vous désirez y assister, prière de communiquer avec Véronique Bouthillier au poste 6340.

Cette dernière pourra vous transmettre un lien qui vous permettra d'accéder à cette rencontre au sommet opportun.

Membres au conseil d'établissement 2020-2021

Membres en poste pour une 2^e année

Benoît Lussier
Jessica Talbot
Mathilde Traoré

Membres en poste pour 2 ans

Geneviève Auger
Marie Brassard
Sonia Trudel

Membres substitués

Vanessa Mongeau
Cindy Rompré

Sondage sur les besoins informatiques

Chers parents,

Le vendredi 18 septembre, vous avez reçu par courriel, de la part de M. Sébastien Dufresne, un sondage à compléter pour connaître les besoins des élèves au niveau informatique. Cette procédure s'inscrit dans l'organisation de nos services pédagogiques advenant que la Santé publique de Montréal nous demande d'offrir des cours à distance pour un ou plusieurs groupes de l'école. Vos réponses nous aideront à mieux nous préparer. Le ministère de l'Éducation nous demande d'être en mesure de déployer l'enseignement à distance dans un délai de 24h advenant le cas où cela s'avérerait nécessaire.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer qu'il n'y a pas de cas positif de la Covid-19 à notre école. Si jamais nous avons un cas positif dans l'école, vous recevrez une lettre avisant l'ensemble des parents de l'école.

SVP, compléter le sondage si ce n'est déjà fait.

Paiement des frais scolaires

Vous recevez aujourd'hui l'état de compte relatif aux frais scolaires de votre enfant pour l'année scolaire 2020-2021.

Ce dernier est aussi disponible sur Mozaik depuis quelques jours. Étant donné la situation, il est fortement recommandé de payer les frais sur Internet afin d'éviter un trop grand nombre de visiteurs à la réception de l'école.

Paiement par Internet

Vous trouverez ci-joint, la lettre aux parents destinée à expliquer la procédure pour acquitter les frais scolaires de votre enfant par internet.

Afin d'accéder au paiement sur Internet, vous devez utiliser la facture personnalisée ci-jointe.

Le numéro de référence de 19 caractères alphanumériques que vous avez reçu ou que vous trouverez sur Mosaik, débutants par ES est indispensable pour acquitter les frais par internet.

---Attention, des changements de cours ou d'horaire pourraient engendrer des modifications à la facturation. La facture officielle sera celle qui sera transmise en novembre avec le bulletin.

Paiement en argent, par chèque, carte débit ou carte de crédit

Il sera possible pour votre enfant de venir payer les frais à la réception de 7h30 à 15h30 tous les jours. Les parents pourront également se présenter en respectant le port du masque, la distanciation sociale et l'hygiène des mains.

Il sera permis aux parents qui ne peuvent pas rencontrer la totalité des frais de faire une entente de paiement avec l'école afin d'acquitter les frais de scolarité de leur enfant, ou d'acquitter directement la facture. Pour les ententes de paiement, n'oubliez pas d'apporter avec vous vos chèques afin de finaliser l'entente de paiement qui pourrait s'échelonner jusqu'en mars prochain.

S'il advenait que l'école puisse organiser des activités extrascolaires, les frais seraient ajoutés à votre état de compte en cours d'année (ex. sports, sorties PEA et profil sciences, etc.).

Programme alimentaire

Il reste encore des places disponibles, si vous pensez pouvoir vous qualifier, svp faire votre demande dès maintenant.

**PAIEMENT PAR INTERNET
EFFETS SCOLAIRES**

Chers parents,

Veillez noter que **deux fournisseurs** sont disponibles sur le site des institutions financières pour effectuer un paiement par Internet à l'école de votre enfant (Centre de services scolaire Marguerite- Bourgeoys pour les effets scolaires ou pour le service de garde).

Afin d'éviter tout délai dans la réception des paiements, **vous devez vous assurer** :

- D'utiliser le bon fournisseur selon le paiement à effectuer;
- D'utiliser le numéro de référence inscrit sur l'état de compte de votre enfant;
- De faire un seul paiement par enfant;
- D'utiliser le nouveau numéro de référence lors d'un changement d'école de votre enfant et de détruire l'ancien numéro de référence.

Les relevés fiscaux seront émis au nom de la personne, selon le numéro de référence utilisé (si applicable).

EFFETS SCOLAIRES:

- Le numéro de référence commence par **ES** et contient **19 caractères**.

	NOM DU FOURNISSEUR
Banque de Montréal	CSS Marguerite-Bourgeoys – Effets scolaires
Banque Laurentienne	CSS MARGUERITE-BOUR. EFF.SCOL.
Banque Nationale	CSS MARGUERITE-BOURGEOYS – EFFETS SCOLAIRES
Banque Royale (RBC)	CSS MARGUERITE-BOURGEOYS EFFET SCOL
Banque Scotia	CSS MARGUERITE-BOUR.EFF-SCO
Banque TD	Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – effets scolaires
Caisses Desjardins	CSS Marguerite-Bourgeoys – Effets scolaires
CIBC	CSS MARG.BOURG. EFFETS SCOLAR
Tangerine	Css Marguerite-bourgeoys-effets Scolaires

Merci de votre collaboration!

Direction



École secondaire Dalbé - Viau

740, avenue Esther-Blondin

Lachine (Québec) H8S 4C4

Téléphone : (514) 855-4232 Télécopieur : (514) 637-2832

PROGRAMME ALIMENTAIRE 2020-2021

Madame, Monsieur,

L'école secondaire Dalbé-Viau continue à offrir un programme alimentaire destiné à venir en aide aux familles à revenus modestes. Les limites budgétaires qui nous sont imposées nous forcent à limiter le nombre de places offertes, mais nous bonifions quand même notre offre.

Il sera donc possible d'accommoder **120** élèves pour l'année scolaire. Cette année, notre intention reste la même, celle de permettre aux élèves d'obtenir un dîner complet à la cafétéria tout en leur offrant un déjeuner préparé par le Relais populaire.

La sélection des candidats se fera à la fin du mois d'août, si vous êtes sélectionné nous allons remettre la carte alimentaire à votre enfant dès le lundi 31 août 2020. Il n'y aura aucun frais mensuel de 25\$ cette année. Premiers arrivés, premier servis.

Vous devez déposer les documents suivants à la réception de l'école à partir du 24 août 2020:

- formulaire complété en entier
- documents justificatifs (salaire familial)

Note : N'oubliez pas d'inscrire vos enfants chaque année scolaire puisque l'entente n'est pas renouvelable, elle est valable pour un an seulement. Le formulaire sera disponible sur notre site web ou à la réception de l'école.

<https://dalbe-viau.ecolelachine.com>

Soyez assurés, chers parents, de notre entière collaboration.

Josée Ranger
Directrice





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Programme d'aide alimentaire - Service de
déjeuner et dîner 2020-2021

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur offre aux écoles secondaires une aide financière pour le service de déjeuner et de dîner, pour les élèves admissibles, pendant les jours d'école.

Le but de ce programme consiste à venir en aide aux familles à revenus modestes. Pour être admis à ce programme, veuillez remplir ce questionnaire au complet.

1. IDENTIFICATION

Nom de l'élève :
Adresse :
Nom des parents :
Téléphone :

2. TAILLE ET REVENU DE LA FAMILLE

Cocher ce qui correspond le nombre de personnes de votre famille et inscrire le revenu familial \$:

NOMBRE DE PERSONNES	✓	REVENU DE FAMILLE AVANT IMPÔT (brut) \$
2 personnes		
3 personnes		
4 personnes		
5 personnes		
6 personnes		
7 personnes et +		

3. AUTORISATIONS

	OUI	NON
J'accepte d'inscrire mon enfant au service de dîner		
J'accepte de produire l'un des documents suivants : OU A) Preuve d'admission au programme d'aide social B) Avis annuel sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants de Retraite Québec		

Je soussigné(e) certifie que toutes ces données sont vraies et exactes et que je peux fournir des justifications immédiatement, si requis.

Signature du parent

Date

Grille d'évaluation

Programme d'aide alimentaire
Service de déjeuner et de dîner
2020-2021

Les parents doivent remettre **une preuve de revenu** afin d'inscrire leur enfant.

Cette preuve valide l'inscription de l'élève si le revenu est inférieur ou égal au montant déterminé par Statistique Canada (voir tableau ci-dessous).

Les deux pièces justificatives utiles afin d'établir le revenu familial sont les suivantes :

- une preuve d'admission à la sécurité du revenu (carte bleue indiquant le nombre d'adultes et d'enfants dans la famille) — automatiquement accepté au programme;
- l'avis annuel *Allocation familiale* de Retraite Québec (voir exemple ci-joint);

Une seule pièce justificative est nécessaire. Par contre, l'école pourrait exiger une deuxième pièce en cas de doute. **Si un des parents n'a aucune des deux pièces justificatives, un talon de chèque de paie peut être demandé.**

Le tableau suivant indique le seuil de faible revenu selon la taille de la famille.

Taille de la famille	Revenu annuel net	Revenu annuel brut
2 personnes	26 653 \$	32 899 \$
3 personnes	33 189 \$	40 445 \$
4 personnes	41 406 \$	49 106 \$
5 personnes	47 148 \$	55 695 \$
6 personnes	52 289 \$	62 814 \$
7 personnes et plus	57 429 \$	69 935 \$

Source : Statistique Canada – Seuils de faible revenu. Mai 2020

Immigration

Les nouveaux arrivants doivent présenter leur papier d'immigration. Une période d'attente maximale de trois mois pour confirmer l'admissibilité au programme est alors établie. Si les parents en font la demande, l'élève peut bénéficier de l'aide alimentaire durant cette période.

Normalement, à l'intérieur de 3 mois au pays, le ou les parents travaillent ou sont admis à la sécurité du revenu (carte bleue).

Donc, un document officiel doit être présenté par le parent avant la fin des trois mois soit :

- une preuve d'admission à la sécurité du revenu (carte bleue indiquant le nombre d'adultes et d'enfants dans la famille) - automatiquement accepté au programme.
- un talon de chèque de paie.



ÉLECTION À DALBÉ-VIAU

24 septembre	Tournée de classe: l'horaire au bas cet encadré.
28 septembre	Élection du ou de la délégué.e de classe à la P2.
28 au 1 octobre	Mise en candidature pour la présidence.
2 octobre	Annonce des candidats à la présidence.
8 octobre	Projection des vidéos des candidats à 14h et vote pour la présidence en classe à P5.
9 octobre	Annonce du ou de la président.e.
15 octobre	Première rencontre, élection des membres aux conseils d'élèves à l'heure du dîner.
20 octobre	Possible assemblée à la TUCÉ.

Veuillez prendre note que nous appliquerons en tout temps les mesures de sécurité et nous nous adapterons afin de respecter les consignes sanitaires de la santé publique et de la CSSMB.



Questions ou commentaire :

Amelie Fraser Pelletier, local B-135,
514 855-4500 poste 745617
amelie.fraserpelletier@csmb.qc.ca